

L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska sans médecins dans 15 jours



Me Claude Aubert.

◆ Dans une quinzaine de jours, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska n'aura plus de médecins. Ses 40 spécialistes chercheront preneur dans d'autres centres hospitaliers; 20 des 22 omnipraticiens, et sept dentistes (sur huit) n'offriront plus que les soins possibles dans leurs bureaux de pratique privée.

par **Andrée ROY**

Il semble qu'il n'y ait plus rien à tenter pour faire revenir les

membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (CMDP) sur leur menace de démission, remise le 4 septembre dernier pour devenir effective le 4 novembre. Rien, à part ce que demande le CMDP depuis la mi-juin: que la directrice générale du centre hospitalier, sœur Claire Perreault, s'en aille.

**Lire A-2, Médecins...
Autres informations
à la page A-3**

LE SPORT



Gary Gaetti a ouvert le pointage pour les Twins avec un circuit.

4 Twins 8

Une seule manche suffit aux Twins!

◆ Les Twins du Minnesota ont pour un deuxième match consécutif enregistré une poussée insurmontable dès la quatrième manche, inscrivant cette fois six points, pour remporter une victoire de 8-4 sur les Cards de St. Louis lors de la deuxième rencontre de la série mondiale de baseball, hier soir. Les Twins prennent ainsi une avance de deux matchs à zéro en série ultime du baseball professionnel. Les trois prochains matchs de la série seront disputés à St. Louis à compter de demain.

Pages 2 et 3

Donner à Centraide, c'est donner de l'espoir aux plus démunis d'entre nous.

LE SOLEIL

LUNDI 19 OCTOBRE 1987
QUÉBEC, 91^e année, no 288

52 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$

les de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢

35¢

ste-foy TOYOTA
STE-FOY 658-1340
THETFORD, ST-GEORGES

SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE



Robert Normand

Qui est Robert Normand?

◆ Nationaliste mais non séparatiste, Robert Normand aurait voté OUI au référendum de 1980. Le nouvel éditeur du SOLEIL est par ailleurs un homme autoritaire, très exigeant mais qui délègue beaucoup. Son humour est mordant. Sa plus grande qualité est l'efficacité, disent de lui libéraux et péquistes.

Page B-4



J. JACQUES SAMSON

LE SPORT

Québec serait la première ville à sauter

◆ Si jamais le repêchage des jeunes joueurs devait être aboli, comme le réclame l'Association des joueurs de la ligue nationale de football, et que cette politique était étendue aux autres sports professionnels, comme le hockey, la ville de Québec serait la première à sauter, faute de pouvoir rivaliser face aux géants de New York, Chicago, Detroit, Los Angeles, qui ramasseraient toutes les vedettes.

Page 5



CLAUDE LAROCHELLE

BOUCHARD

Al Capone

◆ Parfois, quand il est triste, malheureux, il s'habille en clown et se fait quelques sourires... Il fait le clown pour sauver sa peau dans les deux sens de l'expression.

Page B-1



ALAIN BOUCHARD

Élections municipales 72% des maires sont réélus sans opposition

◆ La journée des mises en candidature, hier, en vue des élections municipales du premier novembre, ne passera certes pas à l'histoire pour le nombre de surprises qu'elle aura apportées.

par **Guy BENJAMIN**

Les citoyens semblent satisfaits dans 72,5 pour 100 des cas de leur administration municipale, si on se fie au nombre de maires réélus sans opposition.

La compilation des résultats dans 240 municipalités du territoire de couverture du SOLEIL démontre que 145 maires ont conservé leur poste sans aucune opposition alors que 29 nouveaux maires sont élus sans avoir à faire face à l'électorat. Ce qui laisse 66 municipalités où les électeurs devront se prononcer le premier novembre, soit dans seulement 27,5 pour 100 des municipalités.

L'Ancienne-Lorette n'est que l'un des nombreux exemples où les citoyens n'ont pas contesté leur administration municipale. Ainsi, le maire Emile Loranger et les six conseillers ont été reportés à leur poste. Il s'agit de Léo Carreau, Jacques Fauchon, Sylvie Laflamme, André Côté, Nicole Lemelin et Michel Lacroix. Respect de la qualité de la vie et de la capacité de payer des citoyens font partie des promesses du maire Loranger, élu pour un deuxième mandat.

La surprise

La seule surprise digne de mention nous vient de Port-Cartier, près de Sept-Îles, où le maire Anthony Detroio devra faire campagne contre Mme Claire Otis-Gagnon pour conserver son poste. Jusqu'à la dernière minute, il semblait acquis que M. Detroio se diri-

geait vers une réélection dès la journée des mises en candidature. Rappelons que M. Detroio a été très actif dans le dossier de la relance de l'usine IIT-Rayonier.

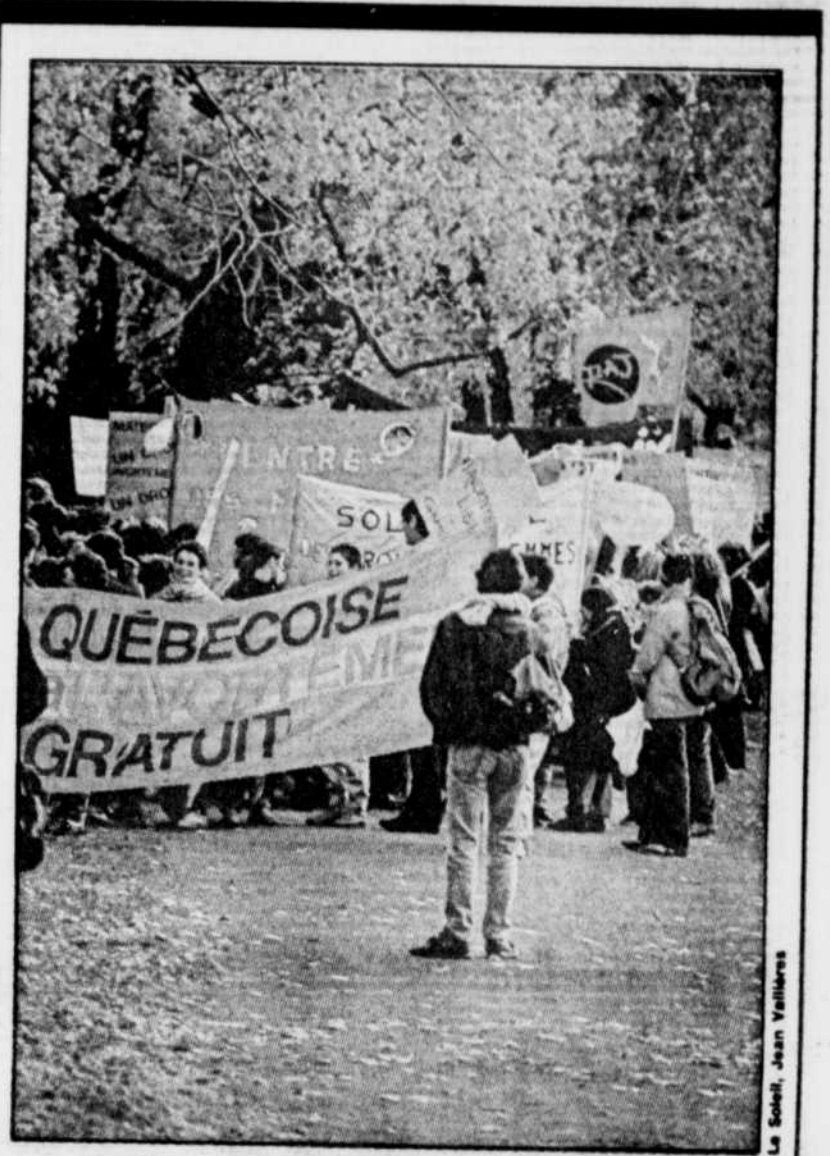
Un fait à souligner est le retour en politique de Jacques Baril. L'ancien député péquiste de la circonscription d'Arthabaska a été élu maire de la municipalité de la paroisse de Princeville.

Quatre municipalités se retrouvent sans maire à la suite de l'exercice de démocratie d'hier. Les postes de maire de Rivière-Blanche et Saint-Adrien d'Irlande, dans la MRC de l'Amiante, de Port-Menier, sur l'île d'Anticosti et

**Lire A-2, Maires...
Les détails aux
pages B-2 et B-3**



Le maire de l'Ancienne-Lorette, M. Émile Loranger, reporté à son poste, hier, lors de la mise en candidature, reçoit ici les félicitations de son épouse.



Le droit à l'avortement

◆ Environ un millier de personnes, venues des différentes régions du Québec, ont participé hier, dans les rues de la capitale, à la manifestation organisée par la Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit. De l'Estrie, de Montréal, de la Mauricie ou de Québec, les manifestants se sont rassemblés sur les plaines d'Abraham, devant le Musée du Québec, pour former le cortège qui a ensuite défilé dans les rues. Notre journaliste Michel Pomerleau nous parle de cette marche bruyante, mais pacifique qui n'a été troublée que par la contre-attaque inattendue du mouvement Pro-Vie.

Page A-3

Un jeune homme de 18 ans est abattu en pleine rue à Pont-Rouge

Les détails, page A-2

La riposte contre l'Iran La décision de Reagan est prise

◆ WASHINGTON (AFP, AP) - Le président Ronald Reagan a convoqué hier soir les chefs de file du Congrès à la Maison-Blanche peu après avoir affirmé qu'il avait décidé de la riposte à donner au tir d'un missile iranien contre un pétrolier koweïtien battant pavillon américain dans le Golfe, a-t-on appris de source informée.

Un porte-parole de la présidence s'est refusé à confirmer ou à démentir la tenue de cette réunion. Mais, toujours de source informée, on a précisé que le président Reagan s'entretenait avec « quelques membres du Congrès » des diverses options dont il dispose dans le Golfe.

Selon la radio CBS, le président (« speaker ») démocrate de la Chambre des représentants, M. Jim Wright, et M. Thomas

Fowley, chef de file de la majorité démocrate à la Chambre, faisaient partie du groupe convoqué à la Maison-Blanche.

En fin d'après-midi, le président Reagan avait indiqué aux journalistes qu'il avait pris une décision quant à la riposte à donner à l'attaque de vendredi dans le Golfe contre le pétrolier koweïtien Sea Isle City, battant pavillon américain. Il s'était refusé à préciser cette décision.

Le secrétaire général de la Maison-Blanche, M. Howard Baker, a estimé hier matin que la « situation était suffisamment sérieuse et potentiellement dangereuse » pour que le gouvernement américain « consulte longuement » le Congrès. « Cela est probablement en cours au moment où je parle », avait-il ajouté.

Lire A-2, Iran...

LE SOMMAIRE

Annonces classéesC-8 à C-14
ArtsB-6 à B-8
AutomobileCahier C
BridgeC-12
Crayons de soleilC-16
DécèsC-15
ÉconomieA-6 et A-7
ÉditorialB-4
HoroscopeC-12
MondeB-5 et C-7
Mots croisésC-10
Mot mystèreC-11
Où aller à QuébecB-6
PatronC-14

LA MÉTÉO



Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 10 à 13. Demain: nuageux avec averses.

Détails, page C-8

L'AUTOMOBILE



La préférence va au stéréocassette

◆ Le stéréo AM-FM avec lecteur de cassettes est le premier choix des automobilistes parmi les nombreuses options qui leurs sont offertes, lors de l'achat d'une voiture, comme un toit ouvrant, un climatiseur, des vitres et serrures électriques ou encore un coussin gonflable...C'est ce qui ressort d'un sondage auprès de nos lecteurs et dont nous parle aujourd'hui notre journaliste Robert Fleury.

Voir cahier C

SUITES de la première page**Médecins...**

Le président du conseil d'administration de l'hôpital, Me Claude Aubert, doit rencontrer le sous-ministre de la Santé et des services sociaux, le Dr Raymond Carignan, le vendredi 23 octobre, pour discuter des mesures à prendre en cas d'arrêt de travail des 68 membres du CMDP. Il annonce qu'il n'est pas question de mettre l'hôpital en tutelle, une mesure nécessitée par une gestion douteuse, ce qui est loin d'être le cas, dit Me Aubert.

« En ce qui nous concerne, c'est seulement une pétition de démission. Selon la loi, le seul qui peut démissionner est le Dr Jean-Luc Bétit, président du CMDP, le seul qui a rédigé et fait parvenir au c.a. sa lettre en bonne et due forme. Les 67 autres médecins n'ont qu'ajouté leur signature à la suite. Nous considérons leur absence de l'hôpital comme un arrêt de travail non autorisé, et ils seront passibles des sanctions prévues dans ce cas. Les salaires qui leurs sont versés par la régie de l'assurance-maladie pourraient être retenus s'ils ne se conforment pas à la loi 27. C'est à vérifier... » poursuit Me Aubert.

Le président du c.a. a prévu de remplacer les médecins et spécialistes démissionnaires par d'autres, fournis par des « agences de médecins itinérants ». Ce n'est pas 68 mais sans doute 27, 28 professionnels dont l'hôpital aura besoin pour fonctionner normalement, ajoute, provocant, Me Aubert. Il y a quand même 350 infirmières et infirmiers qui continueront de travailler à l'HDHA.

Echec du comité avisé

La guerre menée par le CMDP pour éliminer un style de gestion trop autoritaire à son goût date du début de février, et fait suite à un dernier essai tenté par la direction générale pour équilibrer le budget de l'hôpital. Le président du CMDP, docteur Jean-Luc Bétit, omnipraticien, jure qu'elle ne se terminera que par la reddition de la d.g. ou par la fermeture de la boîte, faute de médecins... et donc de malades.

Me Aubert affirme depuis le début de février également que les médecins devront s'accommoder de la direction générale qui prévaut au centre hospitalier, qu'il n'est pas question que soeur Perreault démissionne. Le c.a. a accordé dès le départ un vote de confiance à soeur Claire, qui gère l'hôpital de 289 lits depuis 20 ans. D'autant plus que la direction générale a réussi à s'entendre avec 11 des 12 groupes travaillant dans l'institution (environ 900 employés) quant aux compressions à effectuer dans chaque service pour en arriver à l'équilibre budgétaire exigé par le ministère des Affaires sociales d'ici le 31 décembre 1987.

Une tentative de médiation, proposée par l'Association des hôpitaux du Québec, a échoué il y a 10 jours. Deux personnes-ressources de l'extérieur, M. Richard L'Ecuyer, directeur général de l'Hôpital Sainte-Justine et docteur Pierre Rollin, administrateur-conseil à la firme CGO, ont formé un comité avisé avec quatre représentants du c.a. et autant du CMDP pour tenter d'imaginer d'autres solutions aux problèmes soulevés par le corps médical.

Après une demi-douzaine de rencontres en septembre, les médiateurs faisaient accepter aux représentants du c.a. et à ceux du CMDP la création d'un comité administratif « chargé de superviser la gestion de l'hôpital entre les réunions du conseil d'administration ». Le comité faciliterait l'implication médicale dans la gestion de l'hôpital puisque deux de ses membres seraient des médecins.

Après avoir signé le rapport du comité tripartite établissant « qu'advenant l'acceptation de cette proposition par l'assemblée du CMDP, l'annonce de démission en bloc de ses 68 membres sera annulée », les représentants du CMDP revenaient d'assemblée générale avec des ajouts aux modalités de fonctionnement et aux fonctions, pouvoirs et devoirs du comité administratif à créer. Le Dr Bétit admettait qu'ils avaient comme but d'encadrer jusqu'à la paralysier la directrice générale de l'HDHA.

Les deux membres-médecins du comité administratif se donnaient, par exemple, un droit de veto sur toute « décision ou action qui pourrait avoir une incidence sur l'activité médicale ou sur les soins aux malades ». On faisait aussi obligation au conseil d'administration d'accepter toutes les décisions qui auraient été convenues au comité administratif.

Ce qui revient à dire, estime le président du c.a. Claude Aubert, que le CMDP aurait eu par la négative le contrôle sur la gestion de l'hôpital d'Arthabaska. Et comme leurs propositions prévoyaient que ce droit de veto des médecins-membres pourrait être aboli après le départ de soeur Claire de la d.g., « il est évident que le CMDP n'avait accepté de participer au comité tripartite pour mieux revenir avec son obsession de faire partir la directrice générale. Il y a aussi dévoilé son appétit de pouvoir », dit Me Aubert. ●

Maires...

de Saint-Eugène de l'Islet n'ont intéressé personne.

A titre de comparaison, mentionnons que l'an dernier, la contestation des maires était plus à la mode, 50 pour 100 d'entre eux devant faire face à l'électorat.

Le SOLEIL publie aujourd'hui une partie des résultats de cette journée de mise en candidature. La suite des résultats vous sera communiquée dans l'édition de demain. ●

Iran...

Le sénateur Sam Nunn (Georgie), président de la commission des forces armées du Sénat, s'est déclaré hier favorable à une action de représailles « proportionnée à l'agression ». Pour sa part, l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger a affirmé que les États-Unis n'avaient « pas d'autre choix que d'exercer des représailles ».

Selon le magazine Newsweek, M. Reagan et ses principaux conseillers ont convenu vendredi, au cours d'une réunion spéciale convoquée à la suite de l'attaque contre le pétrolier koweïtien, que les États-Unis se devaient de répondre. Le président a indiqué que toute action militaire devait être modelée sur celle effectuée l'année dernière contre la Libye, a précisé Newsweek.

M. Reagan a souligné, selon l'hebdomadaire, que toute réponse devait être « proportionnée et mesurée ». L'une des options étudiées a été un raid aérien effectué par des chasseurs A-6 du porte-avions USS Ranger contre des batteries iraniennes de missiles Silkworm installées sur le Chatt-el-Arab, à l'extrême nord du Golfe, a précisé Newsweek.

Coup de chance

D'autre part, des sources militaires américaines ont affirmé hier que le missile iranien qui a touché le navire américain vendredi dernier a connu un « coup de chance »: il aurait pu frapper les installations pétrolières du Koweït ou n'importe quel autre navire dans le secteur.

Les autorités koweïtiennes ont officiellement porté plainte auprès de Téhéran au sujet de l'incident. Le ministre iranien des Affaires étrangères a pratiquement reconnu que le missile de vendredi était iranien et a laissé entendre qu'il y aurait d'autres attaques.

À Téhéran, les autorités ont accusé les forces américaines d'avoir torturé quatre marins iraniens blessés faits prisonniers dans un affrontement dans le Golfe ce mois-ci. Les quatre ont été rapatriés en Iran samedi.

Le président irakien Saddam Hussein a déclaré que son pays pourrait répliquer aux attaques iraniennes « en lançant 1,000 fusées », mais a ajouté qu'il préférerait faire preuve de modération.

Des responsables des mesures de sauvetage ont dit qu'il en coûterait jusqu'à \$10 millions US pour réparer le navire américain Sea Isle City touché vendredi dernier.

Des responsables américains et koweïtiens qui ont examiné le navire samedi sont arrivés à la conclusion que le missile était un Silkworm de fabrication chinoise, ont révélé des sources militaires. Des responsables ont précisé qu'il avait été lancé depuis la péninsule de Fa'o détenue par l'Iran, dans le sud, à 80 kilomètres au nord-est de l'endroit où se trouvait le pétrolier dans les eaux koweïtiennes.

Vers une défaite de l'Irak

Enfin, selon un rapport du Congrès publié hier à Washington, une

Jeune homme de 18 ans tué en pleine rue à Pont-Rouge

Un jeune homme de 18 ans, Stéphane Morin, a été abattu en pleine rue hier, à Pont-Rouge, vers 22 heures. La victime qui étudiait à la polyvalente de Donnacona, a reçu une décharge de fusil de calibre .410 à la tête. Il aurait été abattu en face du 374, rue Dupont Ouest et aurait été traîné en face

de sa demeure, située au 376, rue Dupont Ouest.

par Isabelle JINCHEREAU

Les enquêteurs du bureau des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec recherchaient toujours en fin de soirée, un témoin

important de ce crime, un adolescent de 15 ans. Peu avant l'arrivée de la police sur les lieux du meurtre, des automobilistes circulant dans le secteur ont aperçu la victime étendue sur la chaussée, une personne accroupie à ses côtés.

sins ont vu le suspect qui marchait dans la rue avec un fusil. Les premiers indices recueillis sur place laissent croire que ce meurtre pourrait être relié au monde de la drogue.

Le dernier meurtre à survenir à Pont-Rouge remonte à deux ans. ●

Neuf personnes, dont 3 enfants perdent la vie en fin de semaine

♦ MONTREAL (PC) — Au moins neuf personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec au cours du week-end qui s'est terminé à 18h, hier soir.

À Verdun, hier matin, les corps de deux enfants âgés de cinq et six ans portés disparus samedi, ont été retrouvés noyés dans la piscine municipale du parc Therrien, de cette ville. Les victimes sont les jeunes Steeve et François Migneault.

À Saint-Pamphile, dans le comté

de L'Islet, une fillette de quatre ans, Audrey Pageau, a été frappée, samedi, par une automobile, dans le rang des Moreau.

Samedi, vers 21h, un chauffard a mortellement frappé un cycliste de 52 ans sur la route 112, à Saint-Paul d'Abbotsford. La victime est Jean-Claude Pelletier, de Farnham.

Gilles Lévesque, âgé de 23 ans, de Saint-Pacôme de Kamouraska, est décédé samedi matin, à Rivière-

Ouelle. Sa voiture a dérapé dans une courbe.

Sylvain Perrault, 20 ans, d'Asbestos, a péri, vendredi soir dans un accident survenu à Sainte-Elizabeth, près de Victoriaville. Son véhicule est allé percuter un pilier de ciment.

Un motocycliste de 23 ans, Léo Poirier, de St-Mathias, a heurté une autre moto et est allé emboutir une voiture en stationnement, samedi soir, à Richelieu.

Luc Boucher, 26 ans, de Saint-Eugène, est mort après avoir perdu le contrôle de son véhicule dans une courbe dans le rang Bord de l'Eau, à Saint-Marcel, près de Sorel, samedi soir.

Enfin, une personne dont l'identité n'a pas été dévoilée a perdu la vie quand la voiture dans laquelle est prenait place a capoté sur la route 132, à Brossard, dimanche après-midi. ●



Un des fétards arrêtés lors d'un rassemblement illégal dans les rues auquel prenait part quelque 3,000 personnes.

La rentrée à l'Université Queen dégenère en émeute

♦ KINGSTON (PC) — Une célébration de rentrée a mal tourné ce week-end à l'Université Queen, à Kingston en Ontario, lorsque des étudiants ont perdu la tête lors d'une fête de rue qui a attiré environ 3,000 personnes.

La police a rempli les cellules de Kingston en effectuant 77 arrestations samedi soir et hier matin. La veille 15 autres chahuteurs avaient été arrêtés pendant une autre fête de rue, qui avait cette fois-ci attiré 1,500 personnes.

Les rues étaient couvertes de verre brisé hier matin après que des fétards indisciplinés eurent lancé des bouteilles de bière sur des maisons, des véhicules et sur les policiers.

Quelque 56 personnes ont été appréhendées pour avoir pris part à un rassemblement illégal tandis que les autres étaient envoyées derrière les verrous pour avoir résisté à la police.

Les agents ont tenté de contenir la foule, qui scandait « Amenez d'autres flics, amenez d'autres flics », et demandé aux gens de s'en aller avant de perdre patience et d'effectuer des douzaines d'arrestations.

La fête a été interrompue dimanche matin vers 3h, après que les policiers eurent éloigné des lieux des camionnettes pleines de jeunes gens en état d'ébriété.

Un homme s'étant projeté hors d'une voiture de police a été accusé d'avoir voulu fuir. Cinq agents sont parvenus à l'immobiliser.

Aucun blessé

« Nous avons de la chance que personne n'ait été blessé », a déclaré M. Tom Williams, vice-principal des relations internes à l'université Queen. « Je regrette profondément qu'autant d'étudiants de Queen et d'autres étudiants en ville aient décidé de tenir une fête de rue illégale ».

L'an dernier, un petit rassemblement, ayant retenu l'attention de la presse nationale et au cours duquel 88 personnes avaient été arrêtées, avait forcé cette université à changer le nom des festivités du week-end de rentrée et à mettre sur pied des programmes destinés à maintenir l'ordre. ●

Les femmes atteintes du sida meurent plus vite que les hommes

♦ NEW YORK (NYTNS) — Les femmes atteintes du sida sont plus malades et meurent plus rapidement que les hommes qui souffrent de cette maladie; il s'agit là d'une découverte qui bouscule et étonne ceux qui font de la recherche sur le sida.

Bien qu'il n'existe pas de bonnes données à l'échelle des États-Unis sur les expériences comparatives entre les hommes et les femmes atteints du sida, des études à New York, à Miami et en Californie ont établi que les femmes meurent d'une façon ap-

préciable plus vite que les hommes après la découverte du sida chez elles.

Il n'y a pas d'explication évidente, de dire plusieurs chercheurs qui croient que la différence peut être véritable, et non pas simplement une conséquence du fait que, disons, la maladie est diagnostiquée plus tard chez les femmes.

Ces données soulèvent de l'intérêt parce qu'elles peuvent fournir aux chercheurs un indice sur les raisons qui font qu'une personne atteinte du virus du sida déve-

loppe le syndrome d'une déficience immunitaire totale. Quand des personnes contractent le sida, leur système immunitaire « tombe en panne », ce qui ouvre la voie à un grand nombre d'infections et de cancers qui provoquent la maladie et la mort.

« Nous observons une nette différence dans la survie des femmes atteintes du sida », de déclarer le Dr Margaret Fischl, de l'Université de Miami, l'un des chercheurs qui ont fait cette observation. Elle a ajouté que « ce déséquilibre l'intriguait ».

Bien que les scientifiques ne disposent d'aucun indice sûr pouvant expliquer cette différence, plusieurs avancent l'hypothèse qu'il peut s'agir d'une différence biologique. « La raison peut être hormonale, de dire le Dr Fischl. Le sida chez les femmes est peut-être une maladie différente ».

Le Dr Fischl a vu 119 femmes atteintes du sida, dont 111 cas ont été diagnostiqués au cours des trois dernières années. Elles ont survécu en moyenne 6,6 mois

après le diagnostic, alors que les hommes atteints du sida ont survécu une moyenne de 12 à 14 mois, a constaté le médecin.

Les données les plus spectaculaires proviennent de Californie. Sur 7,074 cas de sida dépistés avant le 31 décembre dernier, les chercheurs ont observé que les 128 femmes du groupe ont survécu une moyenne de 40 jours après le diagnostic, alors que les 6,946 hommes ont eu une moyenne de plus d'un an.

À New York, la différence est beaucoup moins spectaculaire, mais semble quand même importante. Environ 1,000 femmes atteintes du sida ont survécu moins de deux ans après l'établissement du diagnostic, alors que quelque 10,000 hommes atteints par la maladie ont survécu pendant environ deux ans et demi.

Les chercheurs n'ont aucune explication à fournir à ces disparités et, en conséquence, recommandent la plus grande prudence avant de tirer des conclusions. ●

LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333

Extérieur (sans frais) 1-800-463-2362

Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi: de 12h00 à 23h00

Dimanche: de 14h00 à 23h00

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30

Le Soleil, 390, rue St-Valler est, Québec G1K 7J6

Arthabaska: les médecins ont du mal à vendre leur cause à la population

♦ « C'est faux de dire que nous voulons le pouvoir. Et n'en déplaît à Me Aubert, je n'ai pas de candidat à mettre à la place de la directrice générale. Ce que nous voulons, c'est avoir droit au chapitre, dans la gestion de l'hôpital, sur le volet médico-administratif. Et nous ne faisons plus confiance à soeur Claire Perreault pour nous donner ce droit. Elle ne changera jamais sa gérance de droit divin ».

par **Andrée ROY**

Le président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska refuse qu'on circonscrite la confrontation, qui dure depuis huit mois, à un simple « conflit de personnalités entre le docteur Bétit et

soeur Claire ». Encore moins à une guerre pour obtenir le pouvoir.

Mais le corps médical a beaucoup de mal à faire accepter sa vision des choses, d'abord dans le milieu hospitalier. Sous le sceau de la confiance, les employés subalternes et les infirmières estiment que certains médecins sont mal placés pour se plaindre de l'autoritarisme et de l'arrogance d'une autre.

Pour l'entrepreneurship

La population en général démontre une opinion voisine du parti-pris affiché par la presse locale. Après l'échec du comité aviseur, le président du conseil d'administration de l'hôpital, Me Claude Aubert, a répété que ce que ça démontre, c'est que les médecins n'en ont pas seulement après la

directrice générale, mais contre toute direction.

Me Aubert, dont les opinions sont reprises fidèlement par le journaliste et éditorialiste de l'hebdomadaire régional *L'Union*, a beau jeu. Et il le sait. Dans cette région des Bois-Francs, on reconnaît comme quasi sacré le droit du patron-qui-a-monté-sa-business-à-la-force-des-poignets de la gérer comme seul maître à bord.

Les griefs des médecins sont connus. Les deux membres du CMDP siégeant sur le conseil d'administration ne peuvent remporter aucune décision, même si elle concerne leur domaine, si elle ne correspond pas aux vues de la direction générale. Me Aubert dit qu'il faut cesser de ne viser que la dg: c'est lui, le président du ca, qui a

convoqué la conférence de presse du 5 février dernier pour annoncer publiquement, avant même que le document n'ait été soumis au corps médical, les hypothèses de compressions budgétaires prévues dans leur service pour aider l'hôpital à atteindre l'équilibre budgétaire.

L'escalade des coupures

On y annonçait notamment la fermeture de 38 lits et d'une salle d'opération en chirurgie durant six semaines en été. L'économie visée était de \$135,000 sur les \$900,000 que l'établissement devait tenter de récupérer au cours des neuf prochains mois. Si la direction générale de l'HDA parvient à l'équilibre budgétaire pour le 31 décembre 1987 décrivait Me Aubert, le ministre des Affaires sociales lui accordera un financement du coût du

système d'environ 1% du budget de \$27,230,200 de l'hôpital.

Dans le cas contraire, les sanctions prévues sont le gel des projets d'immobilisation, la suppression du financement gouvernemental pour l'acquisition et le fonctionnement d'équipement et la suppression de tout crédit de développement.

Outrés qu'on méprise ainsi leur opinion, les membres du CMDP réagissent en s'opposant aux coupures affectant directement les soins aux malades. Ils proposent plutôt la fermeture des sept lits du centre Marie-Page, unité de soins palliatifs et d'accompagnement des mourants, et l'élimination pure et simple d'une dizaine de postes de cadres, dont celui d'adjoint à la directrice générale.

Leur plan de coupures budgétaires n'a pas été retenu par le ca, qui applique celui déjà annoncé. La fermeture des lits de chirurgie a jusqu'à présent duré 11 semaines, et le président du CMDP lui-même est obligé de convenir que c'est parce qu'il y a moins de patients pressés de se faire opérer, donnant du même coup raison à la direction générale.

Mais le mépris du corps médical et de ses opinions demeure, soutient le Dr Bétit, et ne peut plus être toléré par les membres du CMDP. Les 68 démissionnaires ont d'ailleurs convenu d'un contrat, ratifié devant avocat, les soudant solidairement. Après leur démission, la direction de l'HDA ne pourra tenter d'embaucher aucun d'entre eux individuellement; il faudra réembaucher les 68 ou pas un!



« Me Aubert nous dit de lui faire confiance pour décider des fonctions, devoirs et pouvoirs d'un nouveau comité administratif. Nous ne pouvions pas signer un chèque en blanc à un des hommes de main de soeur Perreault », a déclaré le Dr Jean-Luc Bétit.

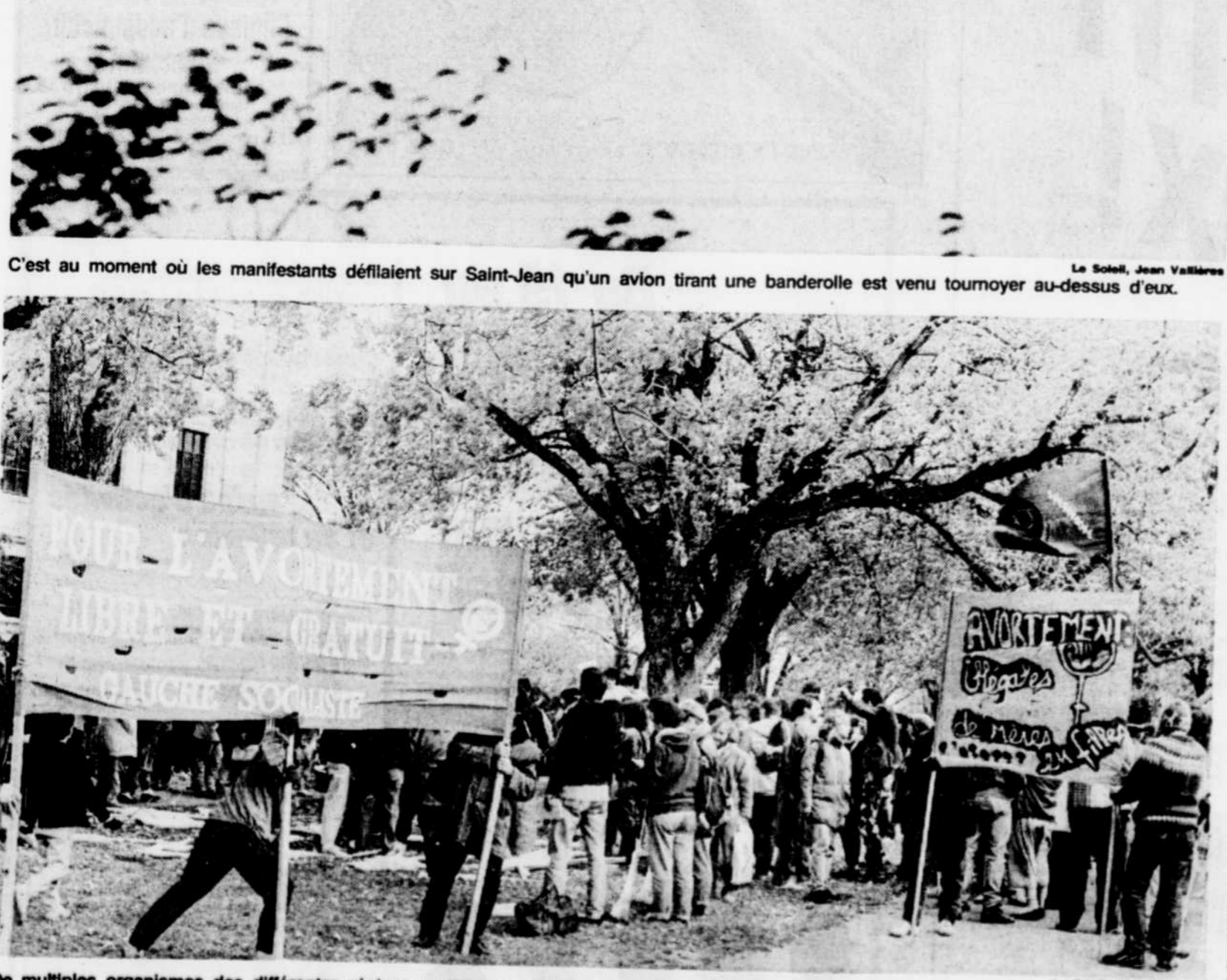


L'Hôtel-Dieu a été fondé à Arthabaska en octobre 1884 par les soeurs Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal. Rénové et reconstruit en 1962, il dessert une population régionale de 90,500 personnes environ, comprend 289 lits et emploie un millier de travailleurs et de professionnels.

Contre-attaque inattendue du mouvement Pro-Vie

Manifestation pacifique en faveur de l'avortement

L'AVORTEMENT LIBRE. C'EST CRIMINEL. PENSES-Y



C'est au moment où les manifestants défilaient sur Saint-Jean qu'un avion tirant une banderolle est venu tournoyer au-dessus d'eux.

♦ Environ un millier de personnes, venues des différentes régions du Québec, ont participé hier, dans les rues de la capitale, à la manifestation organisée par la Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit. De l'Estrie, de Montréal, de la Mauricie ou de Québec, les manifestants se sont rassemblés sur les plaines d'Abraham, devant le Musée du Québec, pour former le cortège qui a ensuite défilé dans les rues. Une marche bruyante, mais pacifique qui n'a été troublée que par la contre-attaque inattendue du mouvement Pro-Vie.

par **Michel POMERLEAU**

De multiples organismes des différentes régions participaient à la manifestation. Le Regroupement autonome des jeunes, les associations étudiantes de l'UQAM, des collèges Maisonneuve et Lionel-Groulx, la Gauche socialiste, les Centres des femmes de la Basse-Ville et de Verdun, le Regroupement des assistés sociaux de Sherbrooke et aussi la FTQ étaient au rendez-vous. Les deux autres centrales syndicales appuyaient également la cause, mais leurs membres n'avaient pas de pancartes à leurs couleurs, comme la consigne leur avait été faite, semble-t-il.

Pour sa part, la coalition avait soigneusement préparé cette marche qui a mené les participants du Musée jusqu'à l'Assemblée nationale par la rue Cartier, le Chemin Sainte-Foy, la rue Saint-Jean et Dufferin. A peu près chaque manifestant avait sa pancarte, des voitures avec haut-parleurs accompagnaient le défilé et un service d'ordre maison veillait au bon déroulement de la manifestation.

Les volontaires du service d'ordre n'ont pas manqué de boulot d'ailleurs. Étrangement, la police de Québec n'avait dépêché que deux voitures pour la circonstance, une pour ouvrir la marche et une autre pour la fermer. Ce sont les volontaires du service d'ordre qui ont eu la tâche de faire patienter les automobilistes aux intersections de Cartier et Saint-Cyrille et, surtout, de Saint-Jean et Dufferin.

Pas d'incident grave, mais quelques automobilistes ont vainement tenté de forcer le barrage de ce service d'ordre, s'attirant quelques répliques qui auraient pu faire tourner les choses au vinaigre. Si les automobilistes se sont néanmoins contenus, ils ont fait part de leur réprobation en faisant bon usage de leur klaxon.

La contre-attaque

Ces petits accrochages et le temps maussade n'ont pas entamé la ferveur des marcheurs. Inlassablement, ils ont scandé leurs slogans réclamant le libre choix pour l'avortement. « Maternité un choix, avortement un droit », « Ni juge, ni pape, ni médecin, c'est aux femmes de décider » sont les slogans qui ont constitué l'essentiel du menu des manifestants.

Le mouvement Pro-Vie se faisait aussi écorcher par les slogans, du genre « A bas la morale des Pro-Vie » ou « Pro-Vie = intolérance, fanatisme, fascisme ». Des attaques qui ne sont pas restées sans réplique cependant puisque Pro-Vie est passé à la contre-attaque... du haut des airs.

C'est au moment où les manifestants défilaient sur Saint-Jean qu'un avion est venu tournoyer au-dessus de la colonne des marcheurs. Attachée à la queue de l'appareil flottait une banderolle où était inscrit: « L'avortement libre, c'est criminel, pensez-y ». Une contre-attaque qui a été saluée à deux reprises par les huées des manifestants qui, piqués au vif, ont scandé à l'unisson un vigoureux « A bas Pro-Vie ».

C'est devant une Assemblée nationale bien calme un dimanche que la manifestation a pris fin, non sans que la coalition fasse appel à ses porte-étendards pour encourager une dernière fois ses troupes à continuer la lutte pour sa cause. La militante syndicaliste et féministe Léa Roback, âgée de 84 ans, a pris le micro pour un bref appel à la mobilisation qui a reçu un accueil enthousiaste. C'est la porte-parole de la coalition, Céline Desrosiers, qui a mis un terme au rassemblement en lançant aux manifestants que la lutte pour l'avortement libre, « ce n'est plus un début et nous continuerons le combat ».

De multiples organismes des différentes régions participaient à la marche qui a été bruyante, mais pacifique.

Reprise des travaux parlementaires à Québec

Peu à se mettre sous la dent...

♦ (PC) — Après 22 semaines de relâche, la session parlementaire reprend à Québec, avec un menu législatif qui n'a rien pour aiguïser les appétits.

par Suzanne DANSEREAU

De retour en Chambre, les députés ne feront qu'écouler les projets de loi qui n'ont pas pu être adoptés en juin.

Certes, ils sanctionneront de nouveaux projets de loi après la mi-novembre, et débattront de nouvelles politiques, mais il ne faudra pas s'attendre à rien de spectaculaire avant la session d'hiver.

Les amendements à la loi 101 sont remis aux calendes grecques. La réforme de l'aide sociale, promise par le ministre Pierre Paradis, doit faire l'objet d'une consultation et ne sera vraisemblablement pas votée avant mars 1988. La politique familiale, que plusieurs attendent depuis longtemps, est encore en gestation.

Quant au rapport de la commission Rochon, sur l'état des services de santé et sociaux, on n'en connaîtra les grandes lignes qu'en décembre, vers la fin de la session. Par contre, le gouvernement devrait dévoiler en novembre ses intentions en matière de réforme fiscale.

Pas de discours inaugural

Mais comme l'a indiqué le premier ministre Bourassa en juin, il n'y aura pas de discours inaugural avant le mois de mars, au mandat du gouvernement.

C'est dire que l'on en est tou-

jours avec la même session qui court, d'une saison à l'autre, depuis le premier et unique discours inaugural du gouvernement Bourassa, prononcé le 16 décembre 1985.

Au bureau du leader parlementaire, on a mis au menu de l'automne le projet de loi 30, créant la Commission des relations de travail.

Le projet de loi, piloté par le ministre Pierre Paradis, avait été déposé en juin, à la suite d'une commission parlementaire qui avait mis au grand jour les réticences des syndicats et du patronat.

Il est maintenant à l'étape de prise en considération du rapport de la commission et il ira ensuite en troisième lecture.

Le ministre Paradis aura donc un automne chargé, puisqu'en même temps il devra faire avancer son projet de réforme de l'aide sociale.

La réforme, qui comporte plusieurs volets fiscaux, est présentée par le bureau du ministre des Finances.

Elle devra faire l'objet d'un document d'orientation, lequel sera soumis à la consultation, après avoir passé entre les mains du Conseil du Trésor et du Conseil des ministres.

Ministres en vue

D'autres ministres pourraient être bien en vue cet automne: André Bourbeau, avec des lois sur les condominiums et sur la fiscalité de Montréal; Thérèse Lavoie-Roux, avec un projet de loi serrant la vis aux administrations d'hôpitaux; Herbert Marx, avec, notamment, un

projet de loi visant à indexer les pensions alimentaires; et Lise Bacon, avec un projet de loi sur le cinéma.

« Nous ne saurons pas avant le 12 novembre quels seront les projets de loi majeurs à adopter », signale cependant le chef de cabinet du leader parlementaire, M. Jocelyn Pitre.

Le 12 novembre est la date limite pour soumettre des projets de loi n'ayant pas besoin du consentement

des deux partis pour apparaître au feuillet.

D'ici là, Pierre Fortier déposera peut-être ses trois ou quatre projets de loi sur la réforme des institutions financières.

La session d'automne sera par contre l'occasion pour les deux partis de mesurer leur performance dans la joute parlementaire.

Le Parti québécois, qui jusqu'à maintenant a fait piètre figure en Chambre, pourrait témoigner d'un

second souffle cet automne, avec des interventions en Chambre portant sur la pauvreté et la politique familiale et, bien sûr, les soubresauts de la question linguistique.

Mais le chef péquiste semble refuser ce défi. Vendredi, Pierre Marc Johnson a indiqué qu'il ne serait pas présent souvent en Chambre, parce qu'il ne lui plaisait pas de subir les « platitudes » du premier ministre Bourassa. De toute façon, a-t-il dit, la session sera terne. ●



Pierre Paradis: le ministre qui sera le plus occupé



Le chef du NPD-Québec, Jean-Paul Harney

Baie James

Harney déclenche la guerre à Bourassa

♦ MONTRÉAL — Robert Bourassa laisse tomber des secteurs complets de l'économie québécoise pour continuer d'être un colporteur d'électricité aux États-Unis, selon le chef sortant du NPD-Québec, M. Jean-Paul Harney.

par J.-Jacques SAMSON
envoyé spécial du SOLEIL

M. Harney qui dénonçait avec mordant l'entente de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, attaque de front le premier ministre Bourassa en décriant les projets de développement des ressources hydro-électriques de la Baie James aux seules fins de vendre plus d'électricité aux États-Unis.

« Qui va fournir les investissements? interroge M. Harney. Il faudra les trouver à New York et il est normal que l'investisseur cherche à contrôler l'utilisation qui sera faite des capitaux. »

Deuxièmement, si on ne développe la Baie James que pour vendre l'électricité aux Américains et que les États-Unis soient le seul grand client du Québec, « le client devient le maître du commerçant », dit M. Harney et qu'arrivera-t-il de nos investissements le jour où les Américains, mécontents des tarifs qui leur sont imposés, décideront de revenir à d'autres sources énergétiques, comme le charbon? »

« Avec l'accord du libre-échange, le Canada s'engage à ne plus contrôler l'exploitation de ses matières premières, dit M. Harney. Pour Robert Bourassa, c'est l'électri-

ciété; pour l'Alberta, c'est le gaz et le pétrole. À la prochaine crise du pétrole, on ne pourra pas se fier sur le pétrole de l'Ouest qui ira aux États-Unis. Au Canada, il fait froid en hiver et avoir froid dans la noirceur, ce n'est pas drôle! A moins que ce soit le début de la politique nataliste de M. Bourassa », ironise-t-il.

M. Harney suggère qu'Hydro étudie plutôt les possibilités d'amélioration de notre réseau ferroviaire avec l'électricité; que celle-ci soit d'avantage utilisée pour le développement industriel; qu'on intensifie la recherche sur la transformation en hydrogène...

Le NPD fédéral et son petit frère québécois ont décidé de prendre la tête de la campagne d'opposition à l'accord sur le libre-échange, ont tour à tour expliqué, hier, M. Harney et le président associé du parti, M. Michel Agnaieff. Ce dernier a indiqué que le NPD expédiera un million de lettres aux contribuables canadiens sur les enjeux du libre-échange. « La vraie lutte ne fait que commencer », insiste-t-il.

Pour Jean-Paul Harney, l'entente sur le libre-échange a plus de conséquences que l'entente constitutionnelle du lac Meech. « C'est une nouvelle constitution économique pour l'Amérique du Nord! Le Canada existe parce qu'il y a eu une volonté de construire un pays de l'Atlantique au Pacifique, d'Est en Ouest, contre les lignes naturelles nord-sud. L'accord de libre-échange met fin à une volonté politique développée depuis 120 ans au Canada, fait-il valoir en somme.

L'opposition officielle

« Le PQ ne sait pas ce qu'il est.

C'est à nous de présenter une option claire! » tonne Jean-Paul Harney.

M. Harney a livré son dernier rapport à son parti en tant que chef, avec à la main une reproduction couleur de la une du SOLEIL de samedi dernier. Les résultats du dernier sondage Sorecom-LE SOLEIL accordaient 18 pour 100 des votes à son parti; 26 pour 100 au PQ et 54 pour 100 aux libéraux. Le tableau accompagnant l'article montre le PQ coïncé comme dans un étai entre les libéraux de Robert Bourassa et le NPD, la clientèle péquiste allant toujours en diminuant.

Pour M. Harney, les continuelles tergiversations du Parti québécois sur la souveraineté comme sur le libre-échange l'aurent tué. « Si on va chercher 20 pour 100 aux élections, c'est la mort du PQ », lance-t-il. « Depuis décembre 1985, le NPD a montré qu'il était le point de rassemblement de la gauche progressiste au Québec et depuis l'élection complémentaire dans Notre-Dame-de-Grâce, qu'il était l'alternative au Parti libéral », croit M. Harney.

Son parti n'a jamais dérogé à son crédo.

Il pouvait donc dire mission accomplie et céder la direction du parti à un autre, en novembre prochain, comme dans une volée d'oies ou d'outardes, l'oiseau de tête est remplacé périodiquement. « Tous les indiens sont chefs tout à tour dans un véritable parti social-démocrate », glisse le vieil apôtre. ●

Chrétien trop occupé pour faire un retour en politique

♦ SHAWINIGAN (PC) — « Je ne suis pas pour dire que je ne reviendrai pas. Tous ceux qui l'ont dit sont revenus », a déclaré hier l'ex-ministre libéral Jean Chrétien lors d'une entrevue avec des journalistes à l'issue de la fête organisée par les autorités municipales de Shawinigan à l'intention de leurs citoyens qui ont été décorés de l'Ordre du Canada.

« J'ai découvert qu'il y a autre

chose dans la vie que la politique », a renchéri l'ancien député de Shawinigan.

Concernant son retour à la vie politique et peut-être une autre campagne à la direction du Parti libéral du Canada, M. Chrétien a été très précis: « Je ne fais rien en coulisse. Je suis très occupé et je ne fais pas de politique en ce moment-ci. » Il a parlé de son bureau d'avocat qui le tient occupé.

On se souvient qu'il s'est retiré de la scène politique en 1986.

Il s'est refusé à tout autre commentaire sur la vie politique canadienne. Néanmoins, concernant le libre-échange, il s'est dit peu satisfait: « Le libre-échange, jusqu'à maintenant, ce n'est pas très impressionnant. Pour le moment, je suis pas mal déçu. » ●

CHAUFFAGE AU MAZOUT

ULTRAMAR

GARANTIT

LE PRIX!

PROGRAMME DE PROTECTION DES PRIX (P.P.P.)

Si vous êtes inscrit au P.P.P., Ultramar garantira le prix pour vous protéger des hausses. Oui, moyennant une prime d'adhésion de seulement 29,95 \$*, vous vous assurez que le prix de votre litre de mazout ne dépassera jamais le prix fixé à la signature de votre adhésion au P.P.P. Et ce, jusqu'au 31 mars 1988.

Par contre, si le prix du mazout venait à baisser, vous en profiteriez automatiquement.

Pour vous inscrire au P.P.P., vous n'avez qu'à contacter le Centre de chauffage Ultramar participant de votre région. Mais faites vite, car vous devez le faire avant le 15 novembre 1987 pour profiter de ce programme exclusif à Ultramar.

* Cette prime d'adhésion s'applique aux domiciles qui consomment 5 000 litres ou moins par année. Les clients dont la consommation est plus élevée doivent communiquer avec leur centre.

Hâtez-vous!
Date limite d'adhésion:
15 nov. 1987

Appellez sans tarder! Québec (418) 688-8110

L'Excellence en Lunetterie

Jean Trépanier
opticien d'ophtalmologie

RUNETTES
VERRES DE CONTACT

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS
SAINTÉ-FOY
659-5075

PRIÈRE SECOURS
AS-TU FAIT TON DON?

Si non, adresse-le à: Case postale 933, Haute-ville Québec G1R 4T4 687-2220

ACUPUNCTURE

À l'approche de l'hiver, votre organisme a besoin de refaire le plein d'énergie. L'acupuncture est le traitement par excellence pour vous préparer au changement de saison. Un moyen sûr et efficace de vous mettre en forme!

Clinique d'acupuncture Montcalm enr.
CHRISTINE OUELLET, D.A.C.
Membre de l'Institut canadien d'acupuncture
975, rue Joffre, Québec G1S 3M1 (418) 687-4464

Du 19 au 24 octobre, c'est la Semaine de la santé et de la sécurité du travail

Tous les jours, vous travaillez avec vos **YEUX**, vos **MAINS** et votre **DOS**.

Cette semaine, c'est le temps d'y penser.

Parce que la santé et la sécurité, c'est dans la tête que ça commence.

Une semaine d'activités et de réflexion

Pour connaître les détails des activités de cette semaine, communiquez avec votre bureau régional.

QUÉBEC
1, parc Samuel-Holland
QUÉBEC (Québec)
G1S 4R7
(418) 643-6319
Télex 051-2332

CSST Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec

Un week-end laborieux

Le service postal reprend à pleine capacité

♦(PC) — Le service postal s'est effectué normalement au pays hier, alors que les postiers ont graduellement repris le travail au cours de la fin de semaine, mettant fin à leur grève de 17 jours pour échapper aux sévères sanctions prévues à la loi spéciale obligeant leur retour au travail.

Le porte-parole de la Société canadienne des postes, M. John Caines, a indiqué que dans toutes

les régions, le service postal avait fonctionné à pleine capacité au fur et à mesure que les postiers retrouvaient leur poste selon l'horaire établi par la société.

Il a toutefois reconnu qu'il pouvait y avoir un certain malaise parmi les travailleurs qui ont été obligés de reprendre le travail.

Vendredi, les centres postaux étaient submergés de courrier, ce

qui a occupé le personnel durant toute la fin de semaine.

« Cette situation s'explique seulement par le fait que les Canadiens attendaient la loi forçant le retour au travail. Ils ont alors submergé de courrier les centres postaux », a précisé M. Caines.

« Nous espérons que la situation redeviendra normale le plus rapidement possible. »

Camion incendié

Le seul retard notable est dû à un incendie qui a ravagé un camion postal rempli de courrier vendredi, à l'extérieur d'un centre de distribution de Toronto.

Lettres et paquets carbonisés et encore tout mouillés ont été mis à sécher dans un entrepôt.

« Nous devrions commencer à livrer ce courrier d'ici une semaine », a affirmé Ed Roworth, porte-parole de Postes Canada à Toronto.

Les 23.000 membres du Syndicat canadien des postiers ont accepté de reprendre le travail après l'adoption d'une loi spéciale par le gouvernement fédéral vendredi.

Le président du syndicat, Jean-Claude Parrot, a déclaré qu'il n'était pas question de défier la loi. Il a

toutefois qualifié celle-ci d'injuste, promettant que son syndicat la combattrait.

L'enjeu de la grève reposait sur la décision de Postes Canada d'accorder des concessions au secteur privé.

Selon le syndicat, 4.200 postes payés \$13.43 l'heure seraient transférés au secteur privé et les travailleurs ne recevraient plus que la moitié du salaire actuellement versé.

Le syndicat a l'intention de contester la loi spéciale devant les tribunaux, en invoquant la violation de la Charte des droits de la personne au chapitre de la liberté d'association.

La loi obligeant le retour au travail prévoit une période de médiation de trois mois, suivie d'un recours à l'arbitrage obligatoire en cas d'échec.



Le président du syndicat des postiers, M. Jean-Claude Parrot.

Entente de principe pour les mécaniciens de marine

♦MONTREAL (PC) — Une entente de principe est intervenue pour mettre fin à la grève des 265 mécaniciens de marine marchande affectés à l'entretien de la flotte de bâtiments navigant dans l'est du Canada, a révélé hier le médiateur fédéral Mac Carson.

Ce dernier n'a pas cependant dévoilé les modalités de cette entente de principe, mais il a été possible de savoir que les négociateurs syndicaux recommanderont à leurs membres de retourner au travail après une absence de trois semaines.

Nommé jeudi par la ministre canadienne du Travail, M. Carson a

réuni samedi, pour la première fois, les deux parties en cause dans ce conflit de travail et c'est hier matin qu'elles ont signé un accord de principe.

On s'attend à ce que les résultats de la consultation à être réalisée auprès des grévistes soient connus vendredi.

Les mécaniciens de marine avaient déclenché la grève, il y a trois semaines, dans l'espoir d'obtenir des augmentations salariales consenties par l'Association des armateurs des Grands-Lacs, qui représente neuf compagnies maritimes possédant environ 80 bateaux navigant entre les Grands-Lacs et Terre-Neuve.

Jeudi, les mécaniciens en grève avaient réussi à fermer durant une heure le canal Welland.

Mais il n'ont pas été en mesure de dresser un peu partout des pickets de grève, les grévistes étant trop dispersés sur tout l'est du pays.

Par ailleurs, le président de l'association patronale, M. George Miller, avait déclaré la semaine dernière que les armateurs touchés par le conflit n'avaient été obligés de trouver que de 85 à 90 mécaniciens de remplacement parce que plusieurs des mécaniciens syndiqués n'avaient pas rejoint le groupe des grévistes.

Prévention des accidents de travail La CSN dénonce le laxisme de la CSST

♦MONTREAL (PC) — La Confédération des syndicats nationaux a accusé, hier, la Commission de la santé et la sécurité au travail (CSST) de « réduire ses coûts en réduisant le nombre de réclamations plutôt que le nombre d'accidents ».

À l'occasion d'une conférence de presse marquant le début de la Semaine nationale de la santé et de la sécurité au travail, la CSN a dit observer dans les manuels de gestion de la CSST un resserrement des contrôles pour ce qui est des réclamations. Des syndiqués ont même eu recours aux tribunaux supérieurs pour faire respecter la loi. La CSN ne précise toutefois pas combien de fois.

Le resserrement des contrôles, dit la CSN, a entraîné un allongement dans le traitement des réclamations « particulièrement dans le cas des maladies professionnelles et des maladies pulmonaires ».

La CSN réclame donc que l'on

s'attaque à la source des accidents et des maladies du travail. Elle trouve la loi trop timide à cet égard car elle ne propose pas de mesures concrètes pour prévenir le danger à la source.

La CSST insiste au contraire, soutient la CSN, « sur le contrôle et la diminution des risques, ce qui a pour effet de reporter sur les travailleurs la responsabilité de se munir de moyens individuels de protection et de décharger les employeurs de leurs obligations ».

D'après la CSN, « c'est avec beaucoup de laxisme que la CSST voit à l'adoption et à la mise en oeuvre de programme de prévention ». Au total, conclut la CSN, les vrais responsables des accidents de travail, ce sont les employeurs. Ce sont eux qui achètent les machines et décident de l'organisation du travail.

De son côté, la Fédération des travailleurs du Québec s'en prend davantage essentiellement aux employeurs. Ils « contestent, écrit-elle, les décisions de la CSST favorables aux travailleurs et aux travailleuses ». Qui plus est, le patronat fait

des pressions pour qu'une partie des coûts du système en santé et sécurité soit absorbée par les travailleurs.

Steinberg: entente de principe

♦MONTREAL (PC) — Les quelque 1.100 employés du centre de distribution de Steinberg sont de retour à leur poste depuis ce matin après avoir accepté les termes d'une entente de principe intervenue entre leurs négociateurs syndicaux et la direction de la chaîne d'alimentation.

La grève avait été déclenchée le 21 septembre. Réunis en assemblée générale hier après-midi, ils se sont prononcés en faveur du retour au travail.

Le renouvellement de la convention collective de travail achoppait sur plusieurs points, dont plus particulièrement la sécurité d'emploi, le travail le dimanche et les modalités du transport interurbain pour les conducteurs de camions.

ACHETONS OR Landry-Jacot
MAIL CENTRE-VILLE

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC
Conférence donnée dans le cadre des "Mardis de la Société historique de Québec".



Didier Prioul
Titre: "Québec: la place d'une ville dans l'histoire de l'art".
Conférencier: Didier Prioul, historien d'art, université Laval.
Lieu: Bibliothèque Gabrielle-Roy (350, St-Joseph).
Date et heure: mardi 20 octobre, 20h.
Résumé: Sans ramener l'art à un dictionnaire, on marquera une série de temps d'arrêt dans la vie artistique à Québec. Ce survol, étalé sur plus de trois cents ans, mettra en relation artistes résidents et de passage, mécènes, collectionneurs et ventes de tableaux, sans oublier le cadre naturel de la ville.

AH OUI! Pour la femme, une soirée toute spéciale!

Tous les lundis, la femme est à l'honneur à LA TYROLIENNE. En effet, une agréable surprise vous attend Mesdames et ce, pour votre plus grand plaisir...

Dans le cadre enchanteur d'un chalet de montagne, nous vous proposons un repas délicieux préparé tout spécialement à votre intention.

De plus, notre personnel, toujours attentif, saura combler vos moindres désirs par un service courtois et plein d'égards.

Alors, soyez au rendez-vous, Mesdames!

plus sympathique... évidemment



2846, chemin Gomin, Sainte-Foy - (418) 651-6905

Dormir, c'est bien... Bien dormir, c'est MIEUX... avec L'OREILLER FORME-AIDE



Le contour épouse la forme de la tête et de la nuque, supporte fermement le cou, ce qui aide à détendre vos muscles lorsque vous dormez sur le dos ou sur le côté.

Prothèses Orthèses Savard Inc. 2575, BOUL. HAMEL OUEST, QUÉBEC, QUÉ. TÉL.: 681-6381/82

Vendeurs — Représentants
Conseillers — Gérants de vente

vous STRATÉGIE DE VENTE est-elle à point?



ROGER ST-HILAIRE instructeur

VENTE STRATÉGIQUE

Vous apprendrez comment:

- conclure vos ventes
- répondre aux objections
- planifier vos entrevues
- accroître votre clientèle
- traiter les plaintes
- disposer de votre temps
- structurer votre territoire
- vendre votre personnalité
- vous motiver à vendre

GÉRANCE DE VENTE

Vous apprendrez comment:

- recruter des vendeurs à succès
- les entraîner et les former
- les motiver et les stimuler
- évaluer leurs performances
- structurer des territoires
- organiser des concours de vente
- rémunérer vos vendeurs
- organiser des réunions stimulantes
- établir des stratégies de vente
- choisir votre style de gestion
- disposer de votre temps

Québec 12 et 13 nov., 10 et 11 dec.

Montréal 23, 24 et 25 nov.

Montréal 19 et 20 nov.

Québec 9, 10 et 11 nov.

Inscription en nombre limité

Telephonnez maintenant

Cours de vente Roger St-Hilaire (418) 626-7498



GRILLADES
Tournedos ● Brochette ● Bifteak d'aloyau (T-Bone steak) ● incluant potage et salade **12\$**

POUR L'AMOUR DES HÛTRES

Le chef vous suggère:
Hûtres sur écaillés (1/2 douz.) 5⁹⁵ Soupe aux hûtres 3⁷⁵
Hûtres (1/2 douz.) 10⁷⁵ Hûtres frites 9⁵⁰
Vol-au-vent aux hûtres 9⁵⁰

BOUVIER

730, rue Bouvier 628-9715
Boulevard de la Capitale (sortie Pierre-Bertrand nord)

L'ÉCONOMIE

Trois étudiants de Laval en affaires

Une compagnie des Jeunes Entreprises renaît

♦Trois étudiants en sciences administratives de l'université Laval, MM. Guy Emond, Jean Laroche et Daniel St-Georges, viennent de lancer un atelier de sérigraphie et de couture spécialisée dans la commercialisation d'une

gamme de vêtements vendus sous le nom de Créations Humeur.

par Marc LESTAGE

Ces trois associés n'en sont pas

à leurs premières armes. Ils ont mené leur première expérience par l'intermédiaire du programme des Jeunes Entreprises, il y a quatre

ans. L'été suivant, les trois étudiants ont créé Les Entreprises PASS, dans le but de faire revivre sur une

base permanente la petite fabrique de jouets qui avait fait le succès du trio lors de l'expérience parrainée par le mouvement Jeunes

Entreprises. **Société**
Les Entreprises PASS constituent en fait la société de gestion d'une série d'initiatives commerciales et financières que les jeunes hommes d'affaires projettent de mener à bien.

L'une de ces expériences a permis de lancer Créations Humeur, une petite entreprise spécialisée dans la commercialisation de chandails décorés de broderies et sérigraphies.

Étant donné que ces jeunes poursuivent leurs études en même temps qu'ils dirigent leur holding et ses filiales, ils devaient systématiquement recourir à des fournisseurs pour l'achat des chandails et pour la confection des sérigraphies.

Un des administrateurs, M. Emond rappelle que la «contrainte de faire réaliser les sérigraphies par des contractuels était frustrante, en plus d'absorber 22 pour 100 des coûts de production». C'est ce problème que le groupe espère corriger en lançant son propre atelier, Créations Séribrade au 225, rue Saint-Vallier, en collaboration avec un de leurs fournisseurs, Monsieur Jacket.

Cette petite usine artisanale emploiera éventuellement cinq personnes. En plus de réaliser des travaux de sérigraphie, elle a pour objectif de réaliser certains travaux de couture. ●

Des chiffres éloquentes Les J.E. favorisent l'entrepreneurship chez les jeunes

♦Même si l'on ne peut en mesurer l'impact au point de conclure que le programme J.E. (Jeunes Entreprises du Québec métropolitain) est responsable du cheminement de carrière des 1,014 élèves du secondaire et du collégial qui ont vécu cette expérience entre 1975-1976 et 1985-1986, on peut par contre affirmer que la formule favorise grandement la cause de l'entrepreneurship.

par Réal LABERGE

C'est la constatation dominante que dégagent les professeurs Yvon Gasse et Marcelle Bouchard-D'A-mours d'une recherche qu'ils ont réalisée pour la faculté des Sciences de l'administration de l'université Laval.

L'étude visait entre autres à déterminer l'influence du programme J.E. dans les choix de carrière, le cheminement des participants, ainsi que l'influence des entrepreneurs actuels dans les options pour l'entrepreneurship.

Elle a porté sur un échantillon de 500 élèves, dont 210 étaient inscrits au programme J.E. des années scolaires 1975-1976 à 1979-1980, et 290 durant l'année 1985-1986.

Les réponses aux questionnaires se sont chiffrées à 287, avec un taux de participation de 57 pour 100. Ces répondants se répartissaient entre 206 pour les élèves inscrits au programme 1985-1986, et 81 pour ceux de la période 1975-1976 à 1979-1980.

Concernant les 1,014 dossiers relevés dans 77 compagnies de «Jeunes Entrepreneurs», au cours des dix dernières années, les auteurs du rapport soulignent que l'année scolaire 1985-1986 marquait une pointe de croissance et de participation, avec 21 compagnies réparties dans 15 écoles et 333 inscriptions.

Un questionnaire en trois sec-

tions a recherché surtout la collecte de renseignements généraux sur les répondants, les caractéristiques des programmes J.E. et le cheminement de carrière des répondants.

Forte évolution
«Je retiens de notre enquête, et aussi comme conseiller des J.E. pendant l'année suivant leur participation au programme, qu'ils en ont retiré une évolution extraordinaire au niveau de la personnalité», a notamment déclaré Marcelle D'A-mours au SOLEIL.

Même si les participants ne se sont pas lancés en affaires, a-t-elle ajouté, ils en sont ressortis avec beaucoup plus de conscience du marché du travail et un goût très positif et très confiant à l'égard des affaires.

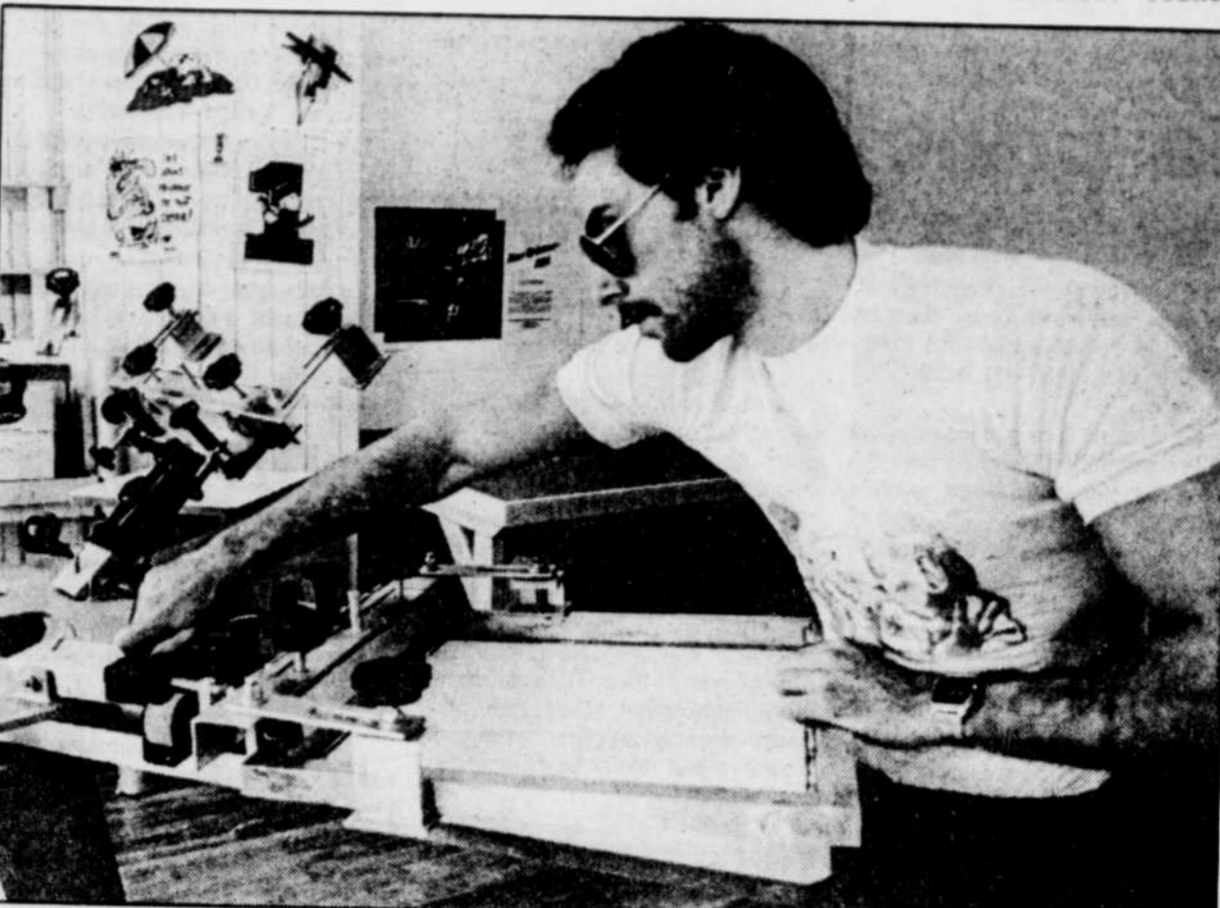
De fait, selon les auteurs, la recherche permet d'affirmer que la majorité des élèves ont confirmé l'importance de leur expérience dans les J.E., surtout pour leur compréhension de la réalité du monde des affaires, la prise de conscience de leur potentiel et, indirectement, la précision de leur choix de carrière.

En outre, la participation au programme J.E. interviendrait à un moment précis de la vie des jeunes élèves.

Souvent, la concrétisation d'un projet d'entreprise apparaît plus tard, après les études, ou certaines expériences de travail.

Et différents moyens du programme contribuent au maintien du climat entrepreneurial, permettant ainsi aux jeunes élèves de demeurer actifs et d'en amener plusieurs à réaliser leurs ambitions.

«Le climat entrepreneurial est important, remarque le rapport, pour que les élèves sentent leur appartenance au groupe des gens d'affaires et qu'ils se familiarisent davantage avec ce secteur d'activité.» ●



Le directeur général de l'atelier de sérigraphie baptisé Créations Humeur, M. José Potvin

Ceux qui se lancent en affaires viennent surtout d'un milieu favorisé

♦L'étude des professeurs Yvon Gasse et Marcelle Bouchard-D'A-mours a permis de proposer un profil type de la clientèle participant au programme J.E. et de déceler certaines similitudes avec les entrepreneurs, quant à l'environnement familial et social des participants.

par Réal LABERGE

Selon cette recherche, il semble en effet que la majorité des répondants à l'enquête qui ont opté pour une carrière entrepreneuriale ont un parent en affaires.

De plus, ces répondants connaissent des personnes reliées au monde des affaires et ont acquis des expériences de travail pendant leurs études.

D'autre part, une progression constante du nombre des étudiants inscrits aux programmes des Jeunes Entreprises permet de prendre con-

science de l'importance du mouvement et de l'intérêt soutenu des jeunes dans la découverte du monde des affaires.

Les auteurs de la recherche constatent encore, dans l'examen de la clientèle qui poursuit des études, qu'un étudiant sur trois s'oriente vers le domaine de l'administration, au niveau collégial, tandis que cette proportion s'élève à deux étudiants sur cinq, au niveau universitaire.

Concernant les répondants qui ont opté pour le marché du travail, on relève que 59 pour 100 occupent un poste à caractère administratif.

De plus, 40 pour 100 des étudiants conservent le goût de se lancer en affaires, même si seulement 7 pour 100 des répondants ont réalisé un tel projet.

Profil des répondants

Chez les 287 répondants au questionnaire, on constate d'abord qu'ils sont âgés de moins de 26 ans

et dans une très forte proportion de 94 pour 100, et qu'ils se répartissent à 53 pour 100 pour le sexe masculin (153).

Une majorité des répondants (69%) ont eu au moins une expérience de travail. De ce nombre, 48 pour 100, ou 95 répondants, ont été gardiens d'enfants.

Par contre, les données révèlent que 61 pour 100 des répondants n'ont fait partie d'aucune association ou groupement.

Au niveau de la famille, 93 pour 100, soit 268 répondants, provenaient d'une famille ayant plus d'un enfant, et 47 pour 100 sont les aînés de la famille.

Dans une proportion de 41 pour 100, ils avaient un père qui oeuvrait dans le domaine des affaires. À 52 pour 100, ils évaluent la situation financière familiale à un niveau moyen, en regard de 39 pour 100 qui la perçoivent au-dessus de la moyenne.

Concernant les antécédents personnels et sociaux, l'étude permet d'affirmer que la clientèle entrepreneuriale présente un profil qui correspond, sous divers aspects, à celui de l'entrepreneur type.

Conformément au programme J.E., qui privilégie la création d'entreprises manufacturières, afin de permettre aux jeunes de bien comprendre le rôle de la production dans une entreprise, l'étude permet de constater que 209, ou 73 pour 100, oeuvraient dans des entreprises de type manufacturier.

Quant à leur appréciation des programmes J.E., les répondants se déclarent satisfaits de leur expérience et disposés à se lancer en affaires dans une proportion de 39 pour 100, alors que 28 pour 100 ont développé le goût de gérer eux-mêmes leur entreprise, et que 34 pour 100 mentionnent que cette expérience a facilité leur choix de carrière. ●

PORTFEUILLE RÉA

COMPAGNIE	DATE		GENERAL		MANUFACTURIER		SERVICES	
	09-10	16-10	1544.63	ND	1433.64	ND	1704.05	ND
MONTREAL (PC) — Voici les cours des compagnies inscrites au Régime d'épargne-actions, à la fermeture de la Bourse, le vendredi 16 octobre, compilés par la maison Lévesque, Beaudin Inc.								
Compagnie	Déduction en \$	Prix à l'émission	Prix au 15-10-87	Prix au 16-10-87				
Accourt 85	150	7.00	9.63	8.88				
ACDS Systèmes Graphique 87	100	2.00	2.40	2.25				
Acier Leroux 86	100	5.00	4.30	4.00				
ADS Associés 86	100	5.00	2.75	2.75				
A.Lambert Inter 86	100	4.50	1.75	1.90				
Aliment. Couche Tard 86	100	2.25	3.50	3.25				
Alubec (Amusecor) 83	150	2.00	3.50	3.00				
Amisco 86	100	5.25	4.15	4.20				
Amixax 85	150	2.00	1.00	1.00				
Artopex 85	100	5.00	9.25	9.13				
Astral Bellevue 82	100	4.50	7.87	7.25				
Atlantic Images et Son 86	50	6.50	3.40	3.50				
Auberge des Gouverneurs 86	100	4.50	3.45	3.50				
Autopoint 86	100	2.00	1.90	1.30				
Avcorp 86	75	5.50	7.63	7.25				
Banque d'Épargne 83	100	9.25	116.33	116.63				
Banque Nationale 85 (2:1)	50	9.25	11.88	11.10				
Banque Nationale 86 (2:1)	50	114.12	111.88	112.00				
Banque Royale 83	50	320.00	330.25	329.88				
Banque Royale 86	50	334.00	330.25	329.88				
Bastien Inc. 87	100	4.00	2.80	2.75				
Bestar 86	100	5.75	4.45	3.65				
Biorex Groupe Conseil 87	75	1.50	1.15	1.10				
Biotech 84	150	5.00	3.30	3.00				
Bois Franc Royal 86	100	2.50	2.00	1.75				
Bombardier B. 85 (2:1)	75	3.25	111.00	9.50				
Bombardier B. 86 (2:1)	50	6.87	111.00	9.50				
Boutique San Francisco 85	150	5.75	6.00	6.00				
Brevages Cott 86	100	7.00	7.00	5.00				
Bitrite Nightingale 85	100	8.50	5.63	5.50				
Cambior 86	75	10.00	222.13	222.13				
Canam Manac A 84	100	3.17	10.00	8.25				
Canam Manac A 86	100	515.50	10.00	8.25				
Cancom 84	150	5.00	114.00	114.00				
Cascades 82	150	2.00	9.00	7.87				
Cascades 84	100	2.34	9.00	7.87				
Cascades 85	100	5.38	9.00	7.87				
CB Pack 84	75	12.75	117.25	115.00				
Central Dynamics priv. A 85	150	5.00	0.56	0.56				
Ciment St-Laurent A 84 (2:1)	75	3.00	116.00	114.00				
Ciment St-Laurent A 85 (2:1)	50	5.50	116.00	114.00				
Circo Craft Inc. 84	150	8.25	5.38	5.38				
Circuita Helix Inc. 83	100	4.50	2.65	2.85				
CFPC Inc. 85	75	13.75	119.50	118.00				
Comterm Inc. 83	150	8.62	0.66	0.64				
Cons. Bathurst 85 (2:1)	50	8.37	222.25	220.25				
Continental Pharma Cryosan A 85	100	5.00	4.40	4.30				
Continental Pharma Cryosan B 85	150	5.00	4.50	4.25				
Corp. Fin. Power 85	50	13.68	115.63	115.50				
Corp. Métal Déployé	75	4.50	4.00	3.80				
Corp. Réseau Computerte 86	100	1.50	0.80	0.80				
Credit Union Desjardins 86	50	6.50	4.00	5.50				
Datagram Inc. 84	150	3.00	3.20	3.05				
Datamark 85	150	2.00	6.38	5.50				
Deragon Langlois 87	75	2.25	1.60	1.25				
Dianat 86	75	2.00	3.05	3.00				
Domco Ltée 86	50	13.28	7.75	7.25				
Domicil Inc. 86	100	2.50	1.15	1.10				
Domtar Inc. 85	50	23.40	20.25	17.50				
Dorohue Inc. 83	100	10.38	336.50	336.00				
Donohue Inc. 85	50	17.38	336.50	336.00				
Douglas Industries	100	5.00	4.70	4.50				
Dufresnoy Inc. 82	100	7.00	4.10	4.10				
Entreprises Hartco 84	150	7.00	4.10	4.10				
Equipements Denis 85	50	12.50	119.25	116.75				
Equipements Denis 86	150	2.00	3.50	3.25				
Equipements Denis 87	100	4.50	3.50	3.25				
Espialu Inc. (ord.) 86	100	3.00	5.00	5.00				
Espialu Inc. (pr. conv.) 86	100	12.00	20.00	20.75				
Exploration Augmito 85	150	1.50	2.07	1.95				
Exploration Brosnor 85	100	0.88	0.50	0.41				
FCA International 86	100	9.00	13.88	13.25				
Fiducie du Québec 87	100	7.00	5.87	5.50				
Fiducie Guardian ord. 83	100	6.25	5.38	5.25				
Fiducie Guardian ord. 87	50	5.63	5.38	5.25				
Fiducie Guardian priv. A 83	100	6.00	7.00	7.00				
Fiducie Guardian priv. B 84	150	10.00	9.00	8.25				
Foratek International Inc. 87	100	2.50	1.75	1.55				
Forebec 86	100	2.00	3.00	3.00				
Fourgons Transit 86	75	4.00	5.13	4.70				
Geoffrion Leclerc 86	75	6.00	4.40	4.00				
Goldex Mines 87	100	7.00	—	7.00				
Goodfellow 84	150	5.00	4.75	4.75				
Groupe Algo 86	50	8.25	9.88	9.88				
Groupe DMR Inc. 86	100	4.00	9.75	8.25				
Groupe Boceror BF 87	75	4.00	5.13	4.70				
Groupe Cabano D'Anjou Inc. 86	100	5.00	3.15	3.15				
Groupe Cantrex 86	75	4.00	5.13	4.70				
Groupe CGI 86	75	6.50	4.40	3.80				
Groupe Champlain 86	100	3.00	2.45	2.45				
Groupe Kaufel 86	75	8.00	6.63	6.00				
Groupe Kautel 86	100	3.00	2.50	2.40				
Groupe Lacroix 85	100	9.00	9.75	8.25				
Grp. Espadon Peterbor 86	50	8.00	8.63	8.38				
Groupe Immobilier Grilli 86	100	5.00	3.95	3.60				
Gr. Jean Couty Inc. 86	50	2.00	10.50	9.00				
Groupe Kaufel 85	150	2.00	10.50					

Le pdg de Textiles Dionne reçoit le prix de l'entrepreneur de l'année

♦ C'est le pdg de Textiles Dionne de Québec, M. Jean-Guy Dionne, qui a reçu hier le prix de l'entrepreneur de l'année, lors de la clôture du troisième salon Le monde des affaires de Québec.

par Marc LESTAGE

Le président du salon, M. Serge Martin, a rappelé que cette récompense est un hommage personnel au succès de M. Dionne en tant qu'entrepreneur. « Notre organisation a créé ce concours, en collaboration avec *Les affaires*, dans le but de rendre hommage non pas aux entreprises mais aux hommes et aux femmes qui sont responsables du succès de ces sociétés », d'expliquer M. Martin.

Il semble que le jury de ce concours qui en était à sa première édition a été très impressionné par le dynamisme avec lequel M. Dionne a développé l'entreprise de textile lancée par des parents, à partir de 1963 lorsqu'il en a pris la direction. M. Dionne est un ingénieur en textiles qui a dirigé un département de l'Institut textile de Saint-Hyacinthe pendant plusieurs années avant de prendre la direction de l'entreprise créée par ses oncles.

Depuis lors l'entreprise a ouvert trois nouvelles usines et réalise un chiffre d'affaires de \$40 millions par année. « Cette réussite est la preuve de la grande détermination dont M. Dionne a fait preuve, au moment où les grandes multinationales semblent se retirer de ce secteur industriel », a-t-on mentionné lors de la petite cérémonie de remise de prix, hier.

Troisième salon

En ce qui concerne la troisième



L'entrepreneur de l'année, M. Jean-Guy Dionne

présentation du salon Le monde des affaires, son président fondateur, M. Martin, s'est réjoui de l'assistance évaluée à 13,000 personnes. Les deux salons précédents avaient réuni des clientèles aussi fortes mais des laissez-passer gratuits étaient alors distribués à tous ceux qui en faisaient la demande durant les semaines précédant l'événement. La présentation de cette année était différente. Tous les visiteurs ont déboursé le prix de leur entrée. « Le fait que nous ayons maintenu notre clientèle, dans ces circonstances, démontre bien que notre organisation a réussi à développer une clientèle stable et que les nouvelles thématiques de cette année (nordicité, répertoire industriel et jeunes entrepreneurs) ont permis d'intéresser une nouvelle catégorie de promoteurs, de conclure le président du salon. »

Déclaration d'impôt

Prestations de l'État versées dans une fiducie

♦ Un lecteur de Thetford-Mines, retraité de l'amiante, se demande s'il doit déclarer à l'impôt les sommes reçues de son ancien employeur et qui sont virées directement dans une fiducie établie à son nom.

par Marc LESTAGE



La question est pertinente puisque « les sommes reçues par une fiducie pour le bénéfice d'un contribuable sont en principe toujours imposables », nous dit-on à Revenu Canada.

La situation de ce retraité est particulière, toutefois, puisque ce monsieur est également bénéficiaire du programme d'adaptation pour les travailleurs (PAT). Or, la loi et les règlements régissant l'administration du PAT permettent de différer l'imposition de certains revenus s'ils sont virés directement dans un REER ou dans une fiducie.

Mise à pied

Rappelons tout d'abord que les prestations du PAT sont payées par Approvisionnement et Services Canada, selon un montant calculé par la Commission de l'assurance-chômage.

Ce programme a été conçu pour apporter une aide financière à des travailleurs mis à pied dans des secteurs d'activité désignés. Des mineurs de la Côte-Nord et de la région

de l'Amiante, tout comme des employés des secteurs du textile et du vêtement en ont profité, ces dernières années.

Étant donné que le PAT vise à aider ces travailleurs à se remettre en selle, donc à réintégrer éventuellement le marché du travail, il n'est pas dans l'esprit de la loi de verser intégralement les prestations si le bénéficiaire a une autre source de revenu, dit-on dans une brochure au sujet de ce programme.

Exemption

Les revenus qui ont généralement pour effet de réduire la prestation PAT sont les salaires, indemnités et vacances, les revenus d'entreprise, d'assurance-chômage, rente de retraite ou d'un employeur.

Les règlements du PAT prévoient cependant que les prestations ne seront pas déduites lors de l'encaissement de sommes provenant de la caisse de retraite d'un ancien employeur, investies directement dans un REER ou une fiducie.

L'amiante

C'est en vertu de ce règlement que plusieurs anciens travailleurs de l'amiante ont eu recours à une fiducie qui reçoit en leur nom les prestations provenant de la caisse de retraite de leur ancien employeur payables à compter du moment où ils ont pris une préretraite.

Cette formule permet au contribuable de recevoir intégralement le montant du PAT auquel il a droit.

Chaque mois, le notaire, gardien de la fiducie, transfère les sommes payées par

l'ancien employeur dans un compte établi au nom de son client, dans une caisse populaire ou une banque.

L'institution financière accorde alors un prêt de même valeur à son client qui reçoit intégralement, de cette façon, le PAT et les revenus de la caisse de retraite à laquelle il a contribué durant sa période active.

Il y a évidemment des limites à cette formule. En effet, la gestion d'une fiducie représente des frais d'environ \$100 par année. De plus, le contribuable doit payer des intérêts sur les sommes qui lui sont avancées. Ces intérêts sont généralement supérieurs au rendement payé sur les dépôts constitués en fiducie.

On imagine facilement qu'il n'y a plus d'avantage à exploiter cette formule lorsque le total des frais de gestion de la fiducie et d'emprunt représente autant à chaque mois que la prestation du PAT.

Pas pour tous

Il faut bien se souvenir aussi qu'il s'agit là d'une mesure d'exception. Il n'est pas possible pour tous les contribuables de se constituer une fiducie qui recevra leurs revenus de pension ou de salaire en leur nom.

En effet, de façon générale, une fiducie doit faire remise au service de l'impôt d'environ 30 pour 100 des revenus qui lui sont confiés au nom du bénéficiaire et qui n'ont pas été préalablement imposés.

Cette règle est suffisante, dans la majorité des cas, pour qu'il ne soit pas avantageux de se constituer une fiducie pour recevoir nos revenus de salaire à notre place. ●

FREIGHTLINER CONCESSIONNAIRE DE CAMIONS
CAMIONS

Freightliner Canada Ltée est présentement à la recherche d'un concessionnaire pour la région de Québec afin d'assurer la vente et le service des camions classe 8 ainsi que les camions Mercedes Benz classe 6 et 7. Une excellente opportunité pour tout candidat désirant s'associer à un manufacturier de camions de prestige.

Toutes personnes intéressées sont priées d'adresser leur demande à:

Freightliner Canada Ltée
6500, Trans-Canadienne, suite 201
Ville Saint-Laurent (Québec) H4T 1X4
(514) 342-6461

À l'attention de Charles Beriau, directeur régional

VOUS RÊVEZ D'UN COMMERCE ALLÉCHANT?

BASKIN-ROBBINS A DES FRANCHISES À ACCORDER.

Baskin-Robbins, chef de file dans la vente au détail de crème glacée au Canada, est présentement à la recherche d'un concessionnaire pour un magasin situé:

- Place Laurier

Si vous avez toujours rêvé de posséder un commerce prospère sans qu'il ne vous en coûte une fortune, appelez-nous ou écrivez à:

Concessions Baskin-Robbins, 1163 Autoroute Laval W., Chomedey, Laval H7L 3W3 514-663-2602

31 CRÈME GLACÉE BASKIN-ROBBINS

SOIRÉE D'INFORMATION

L'investissement immobilier travaille pour vous!

Pour en savoir davantage sur un investissement sûr et rentable, assistez à la conférence que nous vous offrons...

ENDROIT
Auberge des Gouverneurs
Ste-Foy, Salle Argenson

DATE
Lundi 19 octobre à 19h30

RSERVEZ AUJOURD'HUI
(418) 649-0187
1 (800) 363-6523

Veilleux, Charlebois et ass. inc.
Gautier en contrats d'investissement
Bureaux à Québec - Montréal - Ottawa

SALON RÉNOVATION HABITATION 1987

VENEZ PENSER POUR CHEZ VOUS

Pavillon de la Jeunesse et de l'Agriculture Parc de l'Exposition du 21 au 25 octobre

Heures d'ouverture: mercredi de 17h00 à 22h30
jeudi, vendredi, samedi de 11h00 à 22h30
dimanche de 11h00 à 18h00

**PLUS DE 100 EXPOSANTS
250 KIOSQUES**

- Animation
- Garderie
- Démonstration de cuisson au micro-ondes
- Démonstration de fonctionnement d'outils

PLUSIEURS PRIX À GAGNER

- 2 ameublements de chambre à coucher pour enfants et adolescents, offerts par MEUBLES GAETAN MORIGEAU valeur de 1 000\$ chacun et bien d'autres...

CONCOURS « LA MEILLEURE DÉBROUILLARDE » en collaboration avec UNITOTAL et LABATT 50. Plus de 100 prix

- Four micro-ondes
- 5 perceuses Black & Decker

ADMISSION GÉNÉRALE 4\$ ÉTUDIANTS ET ÂGE D'OR 3\$ 12 ANS ET MOINS GRATUIT

Radio-Canada Québec T1/Câble 6

MEUBLES GAETAN MORIGEAU

BLACK & DECKER

LE SOLEIL

Rivière-du-Loup

La reine Elizabeth II inaugurerait une place qui n'en est pas une...

Malgré l'entorse au français et les protestations de l'Association des usagers de la langue française (ASULF), c'est bel et bien la Place de la reine Elizabeth II qu'inaugurera à Rivière-du-Loup, le 22 octobre, la souveraine britannique.

par Lise LACHANCE

Une « place », en fait, qui n'en est pas une puisqu'il ne s'agit pas d'un lieu public découvert auquel aboutissent plusieurs rues, mais bien d'un ensemble constitué de la Maison de la culture, de l'agora et de l'espace vert situé derrière ces bâtiments et qui sera aménagé en parc. La chose est d'autant plus embarrassante que la reine doit dévoiler une plaque de bronze gravée de l'appellation fautive.

Délais trop courts

Alerté par l'Association des usagers de la langue française, que préside le juge Robert Auclair, de Québec, le conseil municipal de Rivière-du-Loup a étudié cette question lors de sa réunion du 5 octobre.

L'inscription étant coulée dans le bronze, on ne peut y apporter une correction. Il faut carrément refaire la plaque », a déclaré au SOLEIL, au cours d'une entrevue téléphonique, le greffier de la ville, Me Georges Deschênes. « Or, à cause des délais de livraison, qui sont de

six semaines, il était impossible d'en commander une nouvelle qui aurait été prête pour la venue de la reine », a-t-il ajouté.

Doit-on en conclure que Rivière-du-Loup remplacera la plaque fautive, fabriquée à Québec par Gravure M. Pontbriand Inc., au coût de \$900? Me Deschênes est loin d'être catégorique. « Tout dépendra de ce que décidera la nouvelle administration », répond-il, rappelant qu'il y aura bientôt élection.

En fait, les autorités municipales se sont tout simplement demandé s'il était possible d'obtenir une autre plaque avant la cérémonie du 22 octobre. Face à la négative, elles ne se sont même pas penchées sur l'anglicisme comme tel et la nécessité de le corriger.

Dans sa lettre datée du 1er octobre, l'Association des usagers de la langue française (ASULF) ne se contente pas d'inviter Rivière-du-Loup à écarter le mot « place » dans ce cas précis. Elle propose, pour le remplacer, les appellations suivantes : « ensemble », « complexe » ou « centre ».

Par ailleurs, souligne-t-elle, puisque la bibliothèque municipale a déjà reçu le nom de Maison de la culture, pourquoi ne pas appeler tout simplement « Parc de la reine Elizabeth II » l'espace vert qui sera aménagé en parc et inauguré par la souveraine?

Le « Capitol »

L'ASULF demande également aux nouveaux propriétaires du « Capitol », les frères Norbert et André Caron, de franciser la raison sociale du fameux immeuble de la place d'Youville en y ajoutant tout simplement un « e ».

L'organisme sans but lucratif, voué à la qualité de la langue, a déjà écrit à deux reprises aux frères Caron, de Longueuil, administrateurs de Gestion Norcadev Inc. La première fois le 13 juillet, la seconde le 6 octobre. Il n'a reçu aucun accusé de réception.

Joint par LE SOLEIL, M. Norbert Caron a d'abord lancé : « Il n'est pas question de franciser le nom du Capitol! C'est un droit acquis! Il n'y a jamais eu de tollé pendant les 60 ans que l'immeuble a porté ce nom anglais. »

Immédiatement après, cepen-

dant, M. Caron se déclare « en faveur de la langue française ». Il précise que s'il ne veut pas ajouter un « e » muet à Capitol, c'est qu'il songe à laisser tomber cette appellation, d'ailleurs impropre. Un capitole, on le sait, est un édifice public où se concentre la vie politique et municipale d'une ville.

« Nous n'avons pas encore arrêté notre choix. Aucune décision ne sera prise avant le printemps. Nous consulterons d'ailleurs nos locataires. Nous sommes en négociation avec certains ministères et plusieurs compagnies susceptibles d'occuper les lieux. Si un locataire est vraiment plus important que les autres, nous le laisserons peut-être choisir », dit le copropriétaire.

« Chose certaine, le complexe ne portera pas le nom de « place ». Je déteste cela », affirme-t-il sans ambages.



La reine arrive en Saskatchewan

La reine Elizabeth et le prince Philip sont arrivés hier à Saskatoon, en Saskatchewan, dans le cadre de leur visite officielle de quinze jours au Canada. Plus d'un millier de personnes les ont accueillis à leur arrivée dans une cathédrale anglicane, où ils ont assisté à la célébration eucharistique. Le couple royal visitera une douzaine de localités de la Saskatchewan au cours des cinq prochains jours.

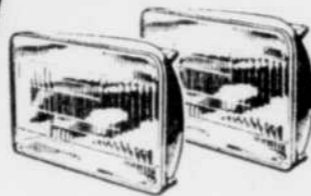
Motorcraft ... VOUS OFFRE BEAUCOUP PLUS!

PHARES SCÉLLÉS MOTORCRAFT

H6054 À partir de **31 99 \$**

Autres modèles à partir de **17 29 \$**

Payez et emportez. Fendez la nuit avec nos phares scellés. Pour systèmes à deux ou quatre phares, ronds ou rectangulaires.



VIDANGE DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

39 99 \$

Vidange et remplissage de circuit de refroidissement et mise sous pression pour déceler les fuites. Vérification du radiateur et de son bouchon. Plein d'antigel/refroidissant, jusqu'à concurrence de 4 litres. Essai de la chaudière, du dégivreur et de la pompe à eau; et inspection des courroies, boyaux et colliers de serrage. Le prix vaut pour la plupart des marques et des modèles.

DES PIÈCES ET UN SERVICE DE QUALITÉ À PRIX MODIQUE



MISE AU POINT

52 99 \$ 4 cyl.

56 99 \$ 6 cyl. **64 99 \$** V6 et 8 cyl.



La mise au point du moteur comprend : la pose de bougies Motorcraft; le réglage de l'allumage, des courroies et du carburateur; la vérification du chapeau d'allumeur, du système de refroidissement, des boyaux, des câbles des bougies, de la soupape de réglage des gaz de carter et des filtres à air et à essence. Allumage non électronique en sus.

Le prix vaut pour la plupart des marques et des modèles.

* Principales cartes de crédit acceptées

* Ces offres prennent fin le 31 octobre 1987

Pour le service et les pièces d'origine Motorcraft à des prix compétitifs, passez chez votre concessionnaire Ford ou Mercury aujourd'hui même.



LA QUALITÉ PASSE AVANT TOUT AUX VENTES, AUX PIÈCES ET À L'ENTRETIEN.



Le Grand Trianon Automobile
175, rue Marais
Vanier 683-4451

Charest Ford Inc.
1350, boul. Charest ouest
Ste-Foy 687-3566

Fillion & Frères (1976) Inc.
6218, boul. Ste-Anne
L'Ange-Gardien 822-0610

Garage W. Martin Limitée
1, route Transcanadienne
Lévis 837-8801

Montcalm Automobiles Inc.
901, 1^{er} Avenue
Québec 529-2131

Mercury Suzanne Roy Inc.
61, route Kennedy
Lévis 835-1915

Auto Roberge Lincoln Mercury Limitée
1040, boul. Pierre-Bertrand
Vanier 687-5544

Plamondon Automobiles Inc.
125, route Nationale n° 2
Cap-Santé 285-3311

Chabot Auto Inc.
Chemin des Poiriers
Montmagny 248-0612

Banlieue Ford Mercury Inc.
376, rang des Moulanges
St-Apollinaire 767-2323

Donner à Centraide, c'est donner de l'espoir aux plus démunis d'entre nous.



Centraide Québec

loto-québec Résultats

Tirage du 87/10/17

6/6	0	2 125 425,40\$
5/6 +	3	267 646,10\$
5/6	246	2 496,00\$
4/6	13 935	84,70\$
3/6	281 569	10,00\$

VENTES TOTALES: 16 753 017,00\$
PROCHAIN GROS LOT 87/10/21 (APPROXIMATIF): 3 500 000,00\$

No complémentaire: 2

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

carrières et professions

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.

Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3270** OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J8

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE PATINAGE DE VITESSE AMATEUR OFFRE D'EMPLOI

L'Association canadienne de patinage de vitesse amateur est à la recherche d'un

DIRECTEUR DU SPORT

dont les responsabilités principales seront de planifier, de mettre en oeuvre, de contrôler et d'évaluer les programmes techniques de "haute performance" et domestiques de l'Association. Le directeur du sport devra assurer le leadership dans le domaine technique et aura comme responsabilité première d'élaborer et de réaliser un système intégré de développement pour les athlètes qui, sans être limitatif, comprendra les éléments suivants: programmes des équipes nationales, formation des entraîneurs, recherche et science du sport, développement des officiels, programme d'aide aux athlètes et services d'appui au développement intégré des athlètes. Le ou la postulant(e) sera le porte-parole principal sur toutes les questions portant sur la haute performance et les programmes techniques.

Le directeur du sport agira sous l'autorité du vice-président à la haute performance et travaillera en étroite collaboration avec le comité sur la haute performance et le directeur général de l'Association. Tout le personnel technique de l'Association relèvera de sa compétence. Ce poste, qui est situé à Ottawa, en est un à plein temps, mais exigera de nombreux déplacements.

Le postulant devrait posséder:

- un diplôme universitaire en éducation physique ou dans un domaine connexe, préférablement au niveau de la maîtrise;
- une connaissance et une expérience approfondies des programmes de haute performance en patinage de vitesse;
- une connaissance approfondie des programmes d'entraînement ainsi que des programmes de compétitions requis par les athlètes de calibre international;
- l'habileté à communiquer et à travailler avec des athlètes, des bénévoles et du personnel permanent;
- des qualités reconnues de leadership et de gestionnaire;
- une connaissance fonctionnelle des deux langues officielles (français et anglais) sera considérée comme un atout additionnel.

Ce poste, qui est ouvert également aux hommes et aux femmes, comporte un salaire de l'ordre de 45 000\$ par année dépendant des connaissances et de l'expérience du postulant.

La sélection du candidat se fera au début de décembre 1987, mais le postulant n'entrera en fonctions que le 1er avril 1988 ou aussitôt que possible après cette date.

Les candidats intéressés voudront bien soumettre leur curriculum vitae pour le 13 novembre 1987, au plus tard, à l'adresse sous-mentionnée:

Président, jury de sélection
Association canadienne de patinage de vitesse amateur
333, River Road, A-11
Vanier, Ontario
K1L 8H9